

### Les travaux de rivières se poursuivent

Créé en 2000 par les communautés de communes du Bas-Couserans, Val'Couserans et du Volvestre-Ariégeois, le SycoSERP (Syndicat Couserans services publics) poursuit son travail de maîtrise de l'écoulement des rivières. Depuis sa création, un programme a permis de gérer et de nettoyer de nombreuses zones susceptibles d'entraîner des dégâts importants en période de crues. Au total, près d'une centaine de kilomètres de cours d'eau a été restaurée.

La dernière tranche de cette programmation a lieu cette année. Au printemps dernier, des travaux avaient eu

lieu au Cap de Lane à Mercenac.

D'autres sont en cours actuellement :

- sur le Salat Domonial : (du pont de Roquelaure à Taurignan-Castet à Bonrepaux).

- Prat-Bonrepaux : le Gélan, 2500m de berges ;

- Cazavet : ruisseau de Cazaux, 1600m,

- Betchat : Nanne, ruisseau Pioulet, 1500m.

Cette dernière tranche se terminera fin décembre-début janvier. Pour les an-



La salat domonial avant et après travaux.

nées suivantes, l'animateur rivière, Gilles Domenc se chargera ensuite d'entretenir l'ensemble des travaux réalisés et préserver l'état des zones sensibles.

SYCOSERP, Palétès - 09200 SAINT-GIRONS - 05.34.14.01.73

### OMPCA : Des aides pour les commerçants et les artisans

Débuté en 2002 et animé par le Syndicat mixte de Pays Couserans, en partenariat avec les communautés de communes, la préfecture, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et de l'artisanat, l'Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux (OMPCA) a pour objectif d'aider et encourager les artisans et commerçants à dynamiser et améliorer leur offre commerciale. Ils peuvent obtenir des aides de financement s'ils souhaitent moderniser leur local ou leurs équipements professionnels. Par exemple, acheter une nouvelle caisse enregistreuse, rénover la devanture ou l'intérieur, remettre aux normes etc.

#### Encourager les actions collectives

Pour obtenir ce « coup de pouce », le dossier doit répondre à un certain nombre de critères. Si toutes les conditions sont

réunies, l'aide peut atteindre 30 % (15% Etat, 15% communauté de communes) du montant de l'opération plafonné toutefois à 10.000 €. L'OMPCA rural peut également intéresser et encourager les actions collectives d'animations touristiques et commerciales. Ce deuxième type de financement, poursuit Emily Augade, concerne davantage les associations. Par exemple pour l'organisation d'une manifestation ponctuelle ou bien pour l'attraction ou la fidélisation de la population locale ou touristique ou encore pour une action touristique ... A ce moment là, une subvention peut être attribuée en fonction du projet, par le conseil général, le conseil régional et les collectivités locales. Les dossiers de demandes doivent être impérativement déposés avant le 31 mars 2007 date de la fin du programme.

Contact : Emily Augade, animatrice OMPCA Couserans, volet rural, au 05.61.66.98.90.

Dernière minute :

CONCERT en l'église de MERCENAC le 2 décembre à 18 heures avec l'école de musique de Saint-Girons et du Couserans.

### CHORALE : Des activités pour tous les niveaux



Voce Intimae en l'église de Prat.

La commune de Prat-Bonrepaux abrite deux chorales. L'une, très connue, « Voce Intimae » dirigée par Christian Pariot composée de professionnels et d'amateurs au niveau

élevé originaires de la région. Cette chorale organise chaque année un Festival : « Chœur en Ariège ». Quatre concerts avec une grande chorale venue d'ailleurs sont ainsi donnés le plus souvent en l'église de Prat. Cette année, le Couserans a donc pu écouter et apprécier les chanteurs Pyrénéens de Tarbes, une chorale américaine, le chœur de chambre de Crimée (Ukraine) et le 20 octobre dernier le Chœur Saint-Giles d'Edimbourg d'Ecosse.

#### Une chorale pour tous

Une seconde association pour le développement de la musique chorale (ADMC) présidée par Simone Roulier et dirigée par Christian Pariot, propose une école de chant choral aux activités variées et ouverte à tous. Parmi les

nouveautés de cette rentrée figurent un atelier de solfège consacré à la technique du déchiffrage de partitions, et la naissance d'un grand chœur mixte qui regroupera choristes masculins et féminins. Cela vient s'ajouter au chœur de femmes et aux cours de chant individuels déjà existants. Les rendez-vous sont fixés au mercredi à la salle Roger-Maurette de Prat à 18h. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, qu'elles aient ou non déjà chanté en chœur.

Les renseignements seront donnés sur place ou bien en appelant les responsables de l'association, la présidente Simone Roulier (05.61.66.05.52) ou le chef de chœur Christian Pariot (05.61.96.60.46).

Ce bulletin est édité par la Communauté de Communes du Bas-Couserans

Siège social : mairie 09160 PRAT-BONREPAUX - Bureaux administratifs : rue principale - ancienne mairie - 09160 MERCENAC

Directeur de la publication : Raymond COUMES

Rédaction, conception et photographies : Marco FERNANDES ; Gilles DOMENC (SYCOSERP, travaux de rivières).

Imprimé par : Ruffié Imprimerie 09000 FOIX - Dépôt légal à parution